

1 - Le SENTIER emprunté par les piétons est sans doute un chemin d'origine médiévale. Sa réalisation a nécessité le décaissement de la dalle rocheuse et l'élargissement des failles. Sa faible pente permettait le charroi entre le plateau et le site castral. Plus bas il oblique au sud-ouest en direction du site.

2 - On observe sur le chemin les ORNIÈRES D'USURE laissées par les roues cerclées de fer des chariots.

3 - ENTRÉE DU SITE MÉDIÉVAL

Ce site se trouve sur un éperon naturel protégé au nord et à l'ouest par les falaises de la *Reculée des Planches*, au sud-est par la dépression d'une vallée sèche, la *Combe Saugin*, au nord-est par une faille sans doute élargie par l'homme. Le site est fréquenté depuis le Néolithique moyen et occupé en permanence au moins depuis l'Antiquité tardive. Il comprend, dans son dernier état, une ligne de fortifications avec trois tours dont une tour porche. Cette enceinte abritait un CHÂTEAU MÉDIÉVAL et un BOURG CASTRAL, ancien village de *La Châtelaine*, avec son four banal et son lieu de culte.

4 - La COURTINE (portion de muraille entre des tours), d'une longueur de 250 m, protégeait le château et le bourg castral. Elle a été construite en deux temps comme le prouvent les qualités différentes de maçonnerie que l'on observe près de la tour porche. Le faible nombre de tours que comprenait l'enceinte (trois tours demeurent visibles) ne permettait pas une défense efficace. Vers 1374, des hommes du village de Mesnay ont été tués par les soldats des "*Grandes Compagnies*" alors qu'ils y effectuaient leur devoir de garde.

5 - La TOUR PORCHE permettait l'accès au bourg abrité derrière la courtine. Un texte de 1632 lui attribue une hauteur de 20 m. La partie haute comprenait des archères. On y accédait depuis le chemin de ronde de la courtine est.

Les modes de fermeture obturant les passages voûtés ne sont pas connus. Cette tour est construite sur une fortification beaucoup plus ancienne non datée.

Son accès est interdit pour risque d'éboulements.

6 - Un BÂTIMENT, peut-être un HABITAT, a été adossé à la courtine sud-ouest dont une portion constituait son pignon. Il jouxtait la tour porche. Le sentier moderne le traverse de part en part.

7 - On se trouve sur le débouché de la RUE qui aboutissait sur l'un des corps de logis du château.

8 - Les VESTIGES DE BÂTIMENTS de petite taille qui donnent sur cette rue sont bien visibles depuis leur fouille partielle en 1937. Sur la droite, ils présentent un plan complexe. Les murs semblent montés à sec et le pignon est parallèle à la maçonnerie de la courtine nord-est. Sur la gauche un ancien bâtiment a été arasé et les remblais de démolition ont été aplanis pour constituer un JARDIN, sans doute au XVIe siècle.

9 - En revenant sur ses pas, on prend à droite le sentier actuel, puis on descend à gauche vers le PUIITS, point d'approvisionnement en eau.

10 - Ce PUIITS a été creusé dans des dépôts sédimentaires argileux. Son cuvelage est maçonné de moellons équarris, dont la première assise repose sur la dalle calcaire. Il a une profondeur conservée de 5,05 m. Il récupère les eaux provenant de la partie haute du site et se remplit en se mettant en pression. Il a continué de servir jusqu'au XIXe siècle comme le prouve l'analyse dendrochronologique des bois extraits du puits.

11 - On remonte à présent sur un chemin qui reprend le tracé de la RUE provenant de la tour porche. Des VESTIGES DE BÂTIMENTS se lisent très bien quelques mètres plus au sud-ouest.

12 - Des FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES menées de 2019 à 2021 ont permis de mettre à jour une VASTE DEMEURE de qualité datée de la fin du XIIIe siècle. Elle a été édifiée à l'emplacement de carrières antiques puis d'un habitat en matériaux périssables datant du XIIIe siècle. Elle a été régulièrement remaniée jusqu'à son abandon à la fin du XVe siècle.

Des SONDAGES antérieurs, entrepris dans ce secteur, n'ont pas permis de localiser la CHAPELLE mentionnée dès 1088. En 1379, les archives citent le nom d'un curé qualifié également de «chapelain» (desservant de la chapelle d'un château). Ce texte laisserait supposer que cette chapelle est devenue une église paroissiale à la fin du XIVe siècle, qualité qui lui est officiellement reconnue par le pouillé de 1488 (inventaire des églises et de leurs prêtres dans un évêché). Endommagée au cours de la Guerre de 10 Ans (1634-1644), elle ne fut abandonnée définitivement qu'en 1698.

13 - Un texte de 1632 assigne à cette TOUR du XVe siècle la fonction de CLOCHER pour l'église. Elle possède un plan pratiquement carré : 5,56 x 5,22 m hors tout et 4,22 x 4,02 m à l'intérieur. Les murs ont une largeur de 61,6 cm à 70 cm, soit environ deux pieds. Ses élévations, encore conséquentes, n'ont été abattues qu'en 1966 par le propriétaire par crainte des éboulements.

14 - À partir de cette limite, le visiteur quitte l'habitat civil pour pénétrer dans le château proprement dit. Le pan de mur subsistant appartenait à l'un des deux CORPS DE LOGIS, datable des XIVe-XVe siècles. On distingue trois niveaux dont une salle basse chauffée par une CHEMINÉE dont le manteau n'est attesté que par la présence conservée d'un seul corbeau (partie saillante à gauche).

15 - En empruntant le sentier qui longe le mur du corps de logis à droite, on aperçoit le DONJON. Il s'agit d'une tour carrée qui possédait des étages planchés (non voûtés). Il est mentionné comme tel dans des comptes de châtelainie de 1321 et 1353. Il possède sa propre enceinte.

16 - L'ENCEINTE DU DONJON, bien visible à l'est, est protégée par un large fossé (faille élargie ayant servi de carrière). L'ensemble pourrait être le siège du château primitif. Les vestiges visibles dateraient du XIIIe siècle.

17 - Sur le replat à l'ouest de la tour se trouvait un ensemble de bâtiments dont un autre corps de logis connu par les textes. Un CLAVEAU faisant saillie dans le parement indique l'existence d'un bâtiment voûté, adossé à la COURTINE nord-est.

18 - La GRANDE TOUR est la pièce maîtresse de la fortification du site médiéval. Sa maçonnerie est achevée à la Toussaint 1306 alors que Mahaut d'Artois est seigneur de La Châtelaine. Sans sa toiture, la tour était haute de 12,40 m. Les épaisseurs subsistantes des murs atteignent plus de 2,80 m. La salle basse conservée, voûtée plein cintre, servait de lieu de stockage. On y accédait uniquement par un regard pratiqué au centre de la voûte. *(Le passage actuel qui perfore la muraille sud est récent ; il a été sécurisé en 2009).*



Ruines du site médiéval de La Châtelaine (XIIIe - XVe)

SÉCURITÉ

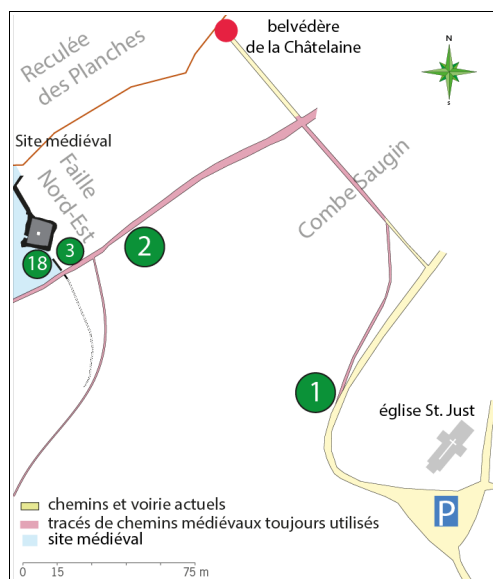
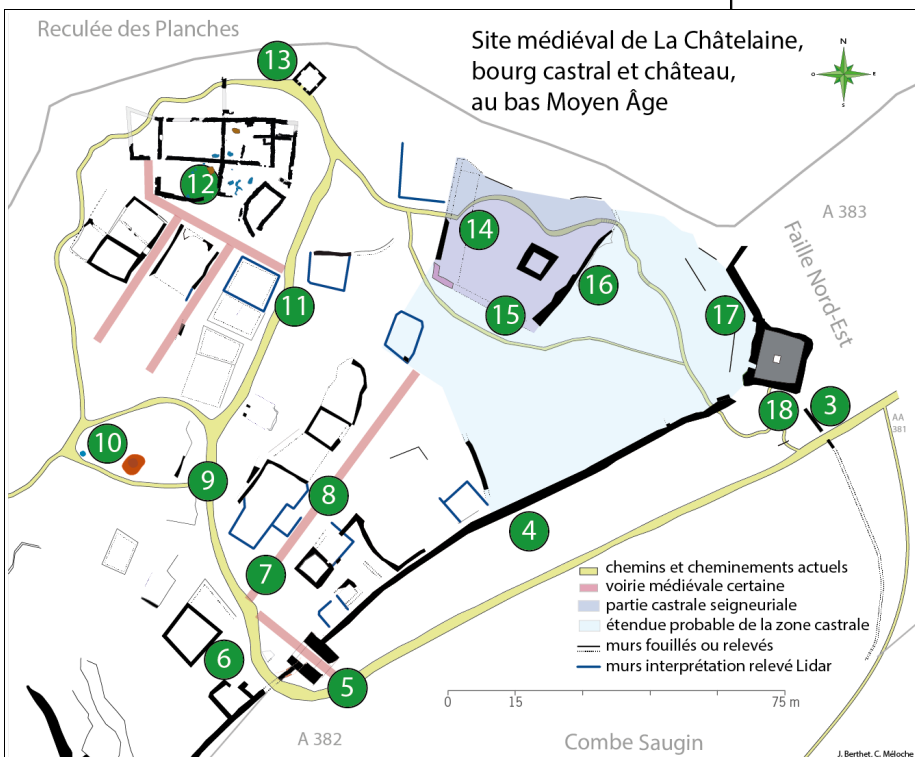
Il est rappelé que la visite du site médiéval peut présenter de nombreux dangers.

Il est absolument interdit de s'approcher de tous les murs en élévation.

Le passage le long de la falaise est à proscrire. Il est interdit de marcher sur les têtes des murs dont les moellons peuvent se déchausser à tout moment, ainsi que sur les murets de pierre sèche.

Des chamois vivent à l'état sauvage sur le site. Merci de tenir les chiens en laisse et de rester sur les sentiers.

Le château et l'église au XVIIe S. (ADJ 5 E 640/DD 1124)



Association pour la Sauvegarde du Château de La Châtelaine

Président : Thierry Gille

thigille@orange.fr

Secrétaire : Pascale Gerriet

pascale.gerriet@orange.fr

Trésorière : Marie Murcier

om.thirion@orange.fr

Chantier des bénévoles:
le 2ème samedi du mois